

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

Public/Pré-requis

Membres des services du personnel, personnes amenées à gérer les dossiers du personnel conformément à la législation en vigueur.

Objectifs

- Aborder les fondamentaux du droit du travail.
- Application concrète du droit dans le milieu professionnel.
- Appréhender les droits et obligations sociales de l'entreprise et des salariés.

Durée

3 jours

Pédagogie

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas et de débats.

Echange d'expériences vécues.

Le formateur s'appuiera sur l'évolution des textes en la matière.

Validation

Attestation de formation

Formateur

Nathalie CAVELIER : Après une expérience comme DRH dans une entreprise importante, notre consultante s'est spécialisée dans la transmission des savoirs acquis grâce à son expérience elle intervient dans des formations diplômantes de haut niveau et assure une veille juridique.

Programme

Le cadre juridique du travail

- Sources du droit du travail et institutions.

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

- Sanctions : définition et échelle, fautes et règlement intérieur

Le contrat de travail

- Embauche, définition et contenu du contrat, modifications possibles.
- Différents types de contrats : contrats aidés, CDI, CDD.

Le cas de suspension du contrat

- Cas les plus fréquemment rencontrés, congés payés, maladies...
- Congés divers : sabbatique, création d'entreprise...

Les responsabilités

- Responsabilité dans le domaine de la sécurité.
- Responsabilité sociale des managers.

www.promeo-formation.fr